

Après les AT et les services éditiques, au tour des structures acquisitions de données (ADO) : le début de la fin ?

Nous avons appris dans les documents du groupe du travail informatique du 16 avril 2019 la disparition programmée de la quasi-totalité des ADO, et ce après les restructurations des AT et des ateliers éditiques.

À ce jour, cette mission est répartie sur 15 ESI (Amiens, Angers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille/Longueuesse, Marseille, Nantes, Nemours, Nevers, Orléans, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg et Versailles) et concerne plus de 200 agents. À l'issue de la restructuration proposée (2022) ne subsisteront plus que Reims et Angers, et moins de 50 agents, Clermont-Ferrand fermant ses portes au 1er septembre 2022...

C'est donc une véritable purge qui est prévue par le SSI sur la mission ADO au motif que la dématérialisation de l'administration ne laissera plus aucun travail de scannage ou de saisie.

**Pour l'intersyndicale Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques,
CETTE VISION EST À LA FOIS INFONDÉE ET INACCEPTABLE.**

INFONDÉE, car croire que l'ensemble des contribuables feront toutes leurs démarches en ligne est utopique et irréaliste. Ainsi le défenseur des droits recommande de toujours conserver plusieurs modalités d'accès aux services publics. Aucune démarche administrative ne doit être accessible uniquement par voie dématérialisée... Si on suit cette recommandation, les services d'acquisition de données seront toujours nécessaires !

De même, il est INADMISSIBLE de faire appel à des prestataires et à des contractuels pour mener à bien des travaux qui peuvent être confiés en interne, assurés de plus avec une meilleure qualité. Ainsi en est-il de la saisie et de la dématérialisation des fiches hypothécaires. Nous revendiquons que cette tâche soit faite exclusivement par les structures ADO, qui ont toutes la technicité et les compétences pour la mener à bien. Si une baisse de l'activité est réellement avérée, c'est le devoir de l'administration de faire son maximum pour trouver des tâches à valeur ajoutée et de maintenir les agents dans leurs postes.

INACCEPTABLE, par les conséquences humaines et sociales désastreuses auxquelles va, indubitablement, aboutir cette réforme !

Le mouvement de grève du 9 mai 2019 dans les DiSI, avec des taux historiques à plus d'un titre, montre bien l'inquiétude des collègues sur leur avenir et leur volonté de combattre toute perte de mission.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'intersyndicale condamne cette restructuration-destruction et exige que l'administration annule les fermetures d'ADO prévues au 1er septembre 2020.

Nous demandons l'ouverture d'un cycle de négociations sur l'avenir des services éditiques, AT et ADO, et plus globalement sur le futur des services informatiques à moyen et long terme.

L'intersyndicale ne lâchera rien sur ce sujet, et nous appelons l'ensemble des agents des DiSI à se réunir en assemblées générales et à se mobiliser pour arrêter ce projet de destruction des missions de la sphère informatique.